

## Préfecture maritime de l'Atlantique Préfecture de la région Pays de la Loire

## PLAN d'ACTION sur le MILIEU MARIN et AIRES MARINES PROTEGEES INFORMATION DU PUBLIC

Les informations utiles concernant les zones marines identifiées par le plan d'action pour le milieu marin comme susceptibles de constituer des zones spéciales de conservation au titre de la directive n° 92/43/CEE Conseil du 21 mai 1992, des zones de protection spéciale au titre de la directive n° 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009, ou des aires marines protégées au sens de l'article L. 334-1 du code de l'environnement, sont consultables sur :

- le site de l'agence des aires marines protégées (<a href="http://www.aires-marines.fr/Les-aires-marines-protegees">http://www.aires-marines.fr/Les-aires-marines.fr/Les-aires-marines-protegees</a>);
- le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche">http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche</a>);
- le site du ministère de l'écologie et du développement durable (<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/Objectifs,28128.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/Objectifs,28128.html</a>).

Un document de synthèse sera prochainement consultable en ligne.